Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/69

13.1.2025

DÉCISION (PESC) 2025/69 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 8 janvier 2025

relative à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée (EUSDI/1/2025)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2023/1599 du Conseil du 3 août 2023 relative à une initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée ([1]), et notamment son article 3,

considérant ce qui suit:

(1) En vertu de l'article 3, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2023/1599, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS), conformément à l'article 38 du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée (ci-après dénommée «initiative»), y compris les décisions relatives à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien.

(2) Le 23 mai 2024, le COPS a adopté la décision (PESC) 2024/1494 ([2]) portant nomination du colonel Sergio PUEBLA GARCÍA en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative du 15 janvier 2024 au 14 juillet 2024.Le COPS n'a pas nommé de chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative depuis le 14 juillet 2024.

(3) Le 25 novembre 2024, les autorités espagnoles ont proposé la nomination du capitaine Francisco Javier LÓPEZ FUSTER en tant que chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative à compter du 15 janvier 2025 (ci-après dénommée «proposition de nomination»).

(4) Le 2 décembre 2024, le commandant militaire du pilier militaire de l'initiative a soutenu la proposition de nomination.

(5) Le 6 décembre 2024, le Comité militaire de l'Union européenne est convenu de recommander que le COPS approuve la proposition de nomination.

(6) Il y a lieu de prendre une décision relative à la nomination du capitaine Francisco Javier LÓPEZ FUSTER,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le capitaine Francisco Javier LÓPEZ FUSTER est nommé chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée à compter du 15 janvier 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le 15 janvier 2025.

Fait à Bruxelles, le 8 janvier 2025.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK

([1]) JO L 196 du 4.8.2023, p. 25, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2023/1599/oj.

([2]) Décision (PESC) 2024/1494 du Comité politique et de sécurité du 23 mai 2024 relative à la nomination du chef de la cellule militaire de commandement et de soutien de l'initiative de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense en faveur des pays d'Afrique de l'Ouest situés dans le golfe de Guinée (EUSDI/1/2024) (JO L, 2024/1494, 27.5.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/1494/oj).